Conditions générales de fonctionnemen



440 route des prés Rollier 74330 SILLINGY 04 50 22 18 00

www.nacetcompagnie.fr contact@nacetcompagnie.fr Captainvet.com

Facebook : Clinique vétérinaire Nac et compagnie

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h sur rendez-vous

Clinique vétérinaire Nac et Compagnie

5 Vétérinaires

Or Vétérinaire Buchet Emmanuelle diplômée de l'ENV Lyon en 1987

Dr Vétérinaire Caillot Marc diplômé de l'ENV Paris en 2017

Dr Vétérinaire Ossehi Isidore diplômé de l'IICLV à Cuha en 2002

Dr Vétérinaire Marshall lake diplômé de l'Université de Madrid en 2012

4 Assistantes spécialisées vétérinaires diplômées

Aurélie, Audrey, Nathalie, Maureer Auxiliaires spécialisées vétérinaire

Les équipements requis par la dénomination clinique vétérinaire

Vétérinaires et ASV diplômés.

Salles de réception, d'examen, d'imagerie médicale bloc chirurgical et hospitalisation.

Matériel d'analyse, de radio et d'échographie, de réanimation

Nos valeurs:

Notre objectif est, par un travail d'équipe, de prendre soin de nos clients et de nos patients avec des compétences et du matériel de pointe dans un esprit d'empathie, et d'honnêteté.

Généralités

Ordre des vétérinaires Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires

110 avenue Barthélémy Buyer 69009 LYON cro.aura@ordre.veterinaire.fr

Assurance

AVIVA Cabinet Poulnot Hagopian Darbier 1067 avenue de

l'aérodrome BP 31577 84916 AVIGNON cedex 9

Informatique et liberté Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant sur simple demande

Litige relevant de la consommation : mediateur conso@veterinaire.fr

Service de garde et continuité de soins

- > Les urgences sont assurées par le Centre hospitalier vétérinaire de Saint-Martin Bellevue au 04 50 600 900 afin d'assurer en notre absence, un suivi optimum de nos patients.
- Nous avons établi une convention avec cet établissement
- > En dehors de nos heures d'ouverture le numéro est disponible sur notre répondeur
- > Nous assurons nous même les soins des animaux hospitalisés dans nos locaux

Secret professionnel

> Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

Une clinique généraliste avec des compétences particulières dans le domaine des Nouveaux animaux de Compagnie

- L'établissement de soins dispose de l'appellation clinique vétérinaire, son nom est Clinique vétérinaire NAC ET COMPAGNIE. Nous sommes en mesure de soigner tous les animaux de compagnie (chiens et chats), ainsi que les NAC (furet, lapin, cobaye, rat, souris, reptile, oiseaux) et la faune sauvage en attente de transfert au centre de sauvegarde du Tetra libre (07.83.80.05.46).
- Nous effectuons au sein de la clinique toutes les consultations de médecine générale ainsi que les vaccinations
- Nous assurons les opérations de chirurgie générales y compris les convenances sur toutes les espèces précédemment citées

Conditions générales de fonctionnement



440 route des prés Rollie 74330 SILLINGY 04 50 22 18 00

www.nacetcompagnie.fr contact@nacetcompagnie.fr Captainvet.com

Facebook : Clinique vétérinaire Nac et compagnie

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h sur rendez-vous

Modalités d'admission des animaux

Les chats doivent être dans une caisse de transport fermée et adaptée à leur morphologie et leur physiologie. Un espace leur est dédié en salle d'attente.

Les chiens doivent être tenus en laisse et muselés si le chien est catégorisé. Un espace leur est dédié en salle d'attente.

Conditions tarifaires

Les tarifs des principaux actes sont disponibles en salle d'attente et sui notre site internet

En dehors des actes codifiés, le vétérinaire peut établir un devis pout tout acte

Surveillance des patients hospitalisés

Les animaux hospitalisés sont surveillés tout au long de la journée par le personnel vétérinaire.

En dehors des heures d'ouverture, les animaux sont visités pendant la soirée par un vétérinaire et/ou une télésurveillance est possible.

La surveillance est discontinue et en fonction de sa nécessité.

Risque thérapeutique, anesthésique ou risque à la contention

Tout traitement médicamenteux, toute anesthésie ou tout acte chirurgical comporte un risque thérapeutique potentiel.

La clinique Nac & Compagnie informera le propriétaire verbalement dans le cadre d'une pratique courante et informera le propriétaire par un contrat de soin à signer pour certaines prises en charges.

Le comportement agressif d'un animal peut parfois nécessiter l'utilisation d'une contention physique ou chimique pour des raisons de sécurité pour l'animal et le personnel vétérinaire.

La clinique Nac & Compagnie informera dans ce cas le propriétaire et l'examen ne sera effectué qu'en cas d'acceptation.

Ventes de médicaments et produits de parapharmacie

La clinique Nac & Compagnie est autorisée, à la suite d'une consultation, à vendre des médicaments sur prescription à ses seuls clients.

Par dérogation, la clinique Nac & Compagnie est autorisée à vendre des produits dérogatoires, de parapharmacie vétérinaire, d'aliments ou d'accessoires. Cette vente s'adresse à tous et ne nécessite pas de prescription vétérinaire.

Modalités de règlement

Les honoraires sont payables comptants en fin de consultation ou lorsque que l'animal est rendu au propriétaire.

Un paiement en plusieurs fois est disponible par l'intermédiaire de notre partenaire financier « Alma », sous réserve d'acceptation de ce dernier.

Le paiement par carte bancaire est possible.

a loi interdit au vétéripaire de faire crédit

Modalités d'admission des animaux errants

La clinique Nac & Compagnie ne prend pas en charge les animaux errants. Les animaux sont légalement sous la responsabilité de la municipalité sur laquelle ils sont trouvés.

Nous pouvons contrôler l'identification de l'animal trouvé et vous orienter si cela est possible, vers leur maître légitime.

En dehors de ces possibilités, nous vous invitons à contacter les services municipaux ou la SPA de Marlioz au 04.50.77.82.40

Conditions d'accueil du public

Hormis les cas prévus par le code de déontologie, la clinique Nac et Compagnie se réserve le droit de refuser tout client qui :

- manifeste un comportement inapproprié inadanté ou violent.
- est en défaut de naiement
- ne vient nas à 2 rendez-vous sans avoir pris le soin d'annuler
- formule une demande heurtant la conscience vétérinaire